

Conditions Générales de Vente aux Particuliers

Acceptation des présentes conditions générales de vente

A défaut de stipulations particulières et convenues par écrit entre les parties, toutes les commandes sont soumises de plein droit aux présentes conditions générales de vente, qui prévalent sur tout autre document, tels que prospectus, presse, catalogues ou e-mailing émis par le vendeur, qui n'ont qu'une valeur indicative.

Offres / Tarifs / Commandes

Toutes nos offres de vins livrables sont valables dans la limite des stocks disponibles, hors promotions, offres spéciales et cadeaux. Les tarifs sont exprimés en Euros, toutes taxes comprises. Nos offres sont exclusivement réservées à la clientèle particulière, et en aucun cas aux revendeurs professionnels. Les commandes sont confirmées par l'envoi de la facture mais ne sont définitives qu'à réception du règlement intégral du prix des marchandises.

Modalités et conditions de paiement

Le règlement des marchandises s'effectue en totalité à la commande, soit **par chèque** à l'ordre de SCEA de l'Eglisette, ou encore **par virement sur notre compte bancaire** aux références suivantes :

Credit Agricole

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP878

IBAN : FR76 1780 6008 6004 1110 9368 226

Aucun report d'échéance ne peut être accordé sans un consentement préalable exprès de notre part.

Une facture exprimée en Euros TTC sera émise par SCEA de l'Eglisette et envoyée au client à l'adresse de facturation indiquée. Pour toute commande supérieure à 48 bouteilles livrée en une seule fois à une adresse située en France métropolitaine, la livraison est effectuée franco de port. Pour toute commande comprise entre 13 et 47 bouteilles, il sera demandé une participation aux frais de transports d'un montant de 25 Euros TTC, et pour les livraisons jusqu'à 12 bouteilles une participation de 18 Euros TTC.

Pour des livraisons à l'étranger, merci de nous contacter par email.

Livraisons

Nos livraisons s'effectuent dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception du paiement intégral de la facture définitive. Toutefois, si 7 jours après ce délai, et sauf cas de force majeure, la marchandise n'a toujours pas été livrée, le client pourra dénoncer le contrat par LR/AR, et ce dans un délai de soixante jours ouvrés à compter de la date initiale de livraison. Le client obtiendra restitution de son paiement à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages et intérêts, au plus tard dans un délai de 14 jours. En cas d'erreur d'informations transmises par le client, la SCEA de l'Eglisette ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité de livrer les marchandises en lieu et temps voulu.

A réception des marchandises, il vous appartient de vérifier l'état des marchandises et de faire toutes constatations nécessaires en cas de casse, d'avaries ou de manquants, **en exprimant clairement vos réserves sur le bordereau de livraison**, et dans les 48h qui suivent, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur, dont copie au vendeur, afin de préserver ses droits.

Remise en mains propres

En choisissant la « remise en mains propres », vous ne payez pas les frais de port et venez vous-même retirer votre commande auprès de nos adresses de dépôt sur rendez-vous avec votre confirmation de commande. Les bouteilles ainsi remises ne sont plus sous la responsabilité de la SCEA de l'Eglisette dès lors que vous quittez les lieux de stockage.

Retards de paiement

Toute somme non payée à l'échéance donne lieu à l'application de plein droit et sans mise en demeure au paiement d'intérêts de retard correspondant à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Dans l'hypothèse d'un recouvrement par voie de contentieux, une indemnité forfaitaire de 15% du montant de la commande sera demandée sans préjudice des intérêts de retard et des dommages et intérêts.

Clause de réserve de propriété

De convention expresse, toutes nos marchandises restent notre propriété où qu'elles se trouvent jusqu'au règlement intégral des factures dues. Ceci ne fait pas obstacle, dès la livraison des marchandises, au transfert des risques des biens à l'acheteur.

Résolution du contrat

En cas de défaut de paiement par le client ou de retraitement des marchandises à l'échéance convenue et un mois après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur, avec restitution des acomptes versés par l'acquéreur, et possibilité pour le vendeur de demander en référé, la restitution des produits déjà livrés le cas échéant, sans préjudice d'autres dommages et intérêts.

Loi applicable et Juridiction

Les présentes CGV sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la Convention de Vienne.

Seul le tribunal de Thonon les Bains sera compétent pour tout litige provenant de l'application des présentes.

Protection des mineurs

Conformément à l'article L. 3342-1 du Code de la Santé Publique, l'acheteur s'engage à avoir 18 ans révolus à la date de la commande.

Abus d'alcool

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Sachez consommer et apprécier avec modération.